

27 mars 2024 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

Déplacement en Guyane : première journée à Cayenne, Matoury et Camopi.

Emmanuel MACRON

D'abord merci Président et merci à l'ensemble des professionnels qui nous ont accueillis ce matin.

Je voulais juste avoir quelques mots très simples par rapport aux problèmes qu'on connaît. Ils ne sont pas neufs, ces problèmes. Et quand je prends un peu de recul — je suis venu dans des temps très anciens sous d'autres casquettes, mais en tout cas comme ministre, comme candidat, comme Président — si on se dit les choses en toute franchise, le sujet de la pêche et notre ressource sur ce sujet ne s'est pas amélioré ces dernières années. Il ne s'est pas amélioré parce qu'il y a de la prédation des voisins. Il ne s'est pas amélioré parce qu'on n'a pas réglé le problème de l'investissement pour renouveler nos bateaux.

Donc, quelques mesures très simples sur lesquelles on va avancer, qui sont des décisions. La première, on va renforcer les dispositions de contrôle contre la pêche illégale et contre la commercialisation illégale. On va multiplier les opérations de démantèlement comme celles qui se sont conduites ici-même contre les marchés clandestins et tous ceux qui vous concurrencent de manière déloyale. Mais surtout, on va intensifier à la fois les contrôles et les destructions de navires qui vous font de la concurrence. J'ai bien pris le point sur la partie ouest du territoire et donc on va mettre en place une structure pour pouvoir détruire les navires qui sont saisis sur la partie ouest. Je demande que d'ici un mois, on finalise avec, à la fois le ministre et l'ensemble des forces de l'action de l'État en mer, qui sont engagées dans cette opération et nos forces armées pour autant qu'elles y concourent, des dispositions très claires pour qu'on puisse maintenant vous garantir qu'on détruit ainsi les bateaux. Premier point, lutter contre la pêche illicite dans nos eaux.

La deuxième chose, on le sait, on a besoin d'un renouvellement de nos bateaux dans toutes les catégories et en particulier les plus longs pour aller faire de la pêche hauturière. Ce que je vais vous annoncer ce matin, c'est que d'abord, suite aux décisions qu'on a pu prendre avec le fonds CMA-CGM, qui nous donne une certaine liberté d'action, suite aussi aux dernières discussions qu'on a eues avec la présidente de la Commission européenne, on s'est donné la capacité de renouveler 25 bateaux, au moins, cette année.

[applaudissements]

Et nous, on va lancer avec vous, et là d'ici un mois, le ministre va là aussi finaliser le travail, les dossiers techniques pour qu'ils puissent tous être soumis. L'ensemble des guichets s'ouvriront au plus tard en septembre. Donc ça va être entre juillet et septembre, on va les ouvrir progressivement, au plus tard en septembre, tous seront verts pour que dès cette année, on ait justement ces 25 bateaux, dont certains sont des plus de 18 mètres et qui permettront de faire de la pêche hauturière, de répondre à la demande qui est la vôtre depuis des années.

Troisième point, je vous ai entendu, on a parlé de vivaneau. On voit bien les spécificités. Tant qu'on n'a pas de toute façon construit une offre totalement guyanaise, on se retrouve dans cette situation. Le vivaneau pêché dans nos eaux doit être considéré comme du vivaneau français.

[applaudissements]

Sur ce volet-là aussi, on va faire atterrir la disposition et ramener la taxe à ce que, par ailleurs, ont nos voisins et concurrents, même quand ils ne sont pas en Union européenne, et donc être à 0 %.

Dernier point, on a commencé avec les CAP et la formation. Il est essentiel que, dès maintenant, on intensifie le travail de formation et qu'on le poursuive dans les années à venir pour qu'on puisse avoir nos jeunes qui véritablement accèdent à ces métiers et nous permettent de sécuriser la filière dans la durée et de reprendre aussi — parce qu'on a à la fois pour le marché domestique, pour l'export, comme c'est le cas pour le vivaneau, et puis qu'on redéveloppe certaines filières qui étaient historiquement des filières d'excellence comme la crevette sur lesquelles on a perdu beaucoup de terrain.

Donc voilà les quatre mesures très simples que je voulais vous annoncer ce matin, qui sont le fruit de votre engagement, parce que de manière très concrète, c'est ce que vos élus, les responsables ici et la filière ont proposé, sur lesquelles vous avez travaillé avec les ministres ces derniers mois et sur lesquelles nous allons avancer de manière très concrète. Tout ce que je vous dis, c'est là dans les prochaines semaines et au plus tard à septembre pour les renouvellements. Merci beaucoup.

[applaudissements]